

REPUBLIQUE DU SENEGAL

UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI



MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR



INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT
(I.N.S.E.P.S.)

MEMOIRE DE MAITRISE es-SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES
PHYSIQUES ET SPORTIVES
(S.T.A.P.S.)

L'enseignement de l'Education Physique et Sportive (EPS)
dans les établissements élémentaires, publics et privés du
département de Mbour : analyse et perspectives

Présenté et soutenu par :

Dieynaba Manneh Diallo

Sous la direction de :

M. Jean Faye
Professeur à l'INSEPS

Année Universitaire : 2011 - 2012

DEDICACES

Rendons d'abord grâce à Dieu le clément, le miséricordieux pour sa bienveillance, son assistance et sa protection qu'il nous a apportée jusqu'à ce jour.

Je dédie ce modeste travail à :

Ma mère Gnilane Sané Sèye et Mon père Omar Manneh, vous êtes des parents exemplaires aux qualités exceptionnelles. Vous nous avez donné amour, affection et espoir qui nous ont permis de continuer. Vous nous avez inculqué des valeurs telles que l'éducation de base et la sagesse, vous avez cultivé en nous l'amour du travail, le sens de la responsabilité. Maman, vous êtes pour nous une source intarissable de sagesse, de bonté, de générosité. Papa, notre avenir a toujours été au centre de vos préoccupations. Vous m'avez aussi donné un magnifique modèle de labeur et de persévérance. Je tiens à vous exprimer ma reconnaissance et je vous serais toujours redevable.

Ma tante Astou Diongue Soumaré et ma grand-mère Amy Fall, vous ne faites aucune différence entre vos propres enfants et ceux d'autrui. Vous avez assuré notre éducation et nos études. Merci pour nous avoir soutenus moralement, physiquement et financièrement. Vous avez aussi l'habitude de nous inciter à donner le meilleur de nous même dans les études.

Mes oncles Mamadou Diop et Amath Barro nous ont aidés et encouragés pour une réussite totale en nous considérant comme leurs propres enfants. Que Dieu vous préserve.

Vos engagements pour notre réussite nous ont toujours poussés à persévérer pour atteindre nos objectifs. Prions pour que Dieu, le tout puissant, vous accorde une longue et paisible vie afin que vous puissiez goûter aux fruits de notre travail, de votre patience.

Mes frères et sœurs: Ndèye Amie, Habib, Khady, Adama, Mamadou, Ndèye Binta, Ndèye Siga, Fatou Kiné, Mamadou, Astou, Maary Soumaré qui m'ont soutenu et accompagné dans les moments difficiles et pour leur amour qui m'est très précieux. Que ce travail les honore.

Mon adorable et charmant époux Abdoulaye Diallo qui, par son amour envers moi, sa gentillesse et sa générosité, m'a aidé et encouragé pour une réussite totale. Aucun mot ne saurait exprimer tout l'amour que je ressens pour toi. Mention spéciale.

A mes futurs enfants

Mes amis, Saly Mané, Marie Louise Ndiaye, Mariétou Diédhiou, Aissatou Sambou, Bintou Diatta, Fama Ndiaye, Yvonne Thiaré, Nd. Daba Ndiaye, Fatou Tall, Olymatou Wagué, Mame B. Badji, Marguerite Pedro...

M. Abdoul Aziz Ndiaye et M. Khaly Sambe qui ont été brutalement arrachés à notre affection.

REMERCIEMENTS

L'occasion m'est offerte de remercier le bon Dieu, le tout puissant, le tout miséricordieux et de manifester ma reconnaissance, ma gratitude à tout ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à l'élaboration de ce mémoire ainsi qu'à la réussite de cette formidable année universitaire. Nous pensons très sincèrement à :

M. Jean FAYE, mon directeur de mémoire qui, sans condition préalable, a accepté de diriger ce travail avec méthode, rigueur et abnégation. Vous vous êtes toujours montré à l'écoute et très disponible tout au long de la réalisation de ce mémoire, ainsi l'inspiration, l'aide et le temps que vous avez bien voulu me consacrer et, sans vous, ce mémoire n'aurait jamais vu le jour. Monsieur, votre engagement sans faille à diriger ce travail, la rigueur scientifique dans les recherches a toujours guidé votre démarche.

Tous les enseignants des établissements élémentaires publics et privé qui m'ont aidé à réaliser ce travail ; merci de votre collaboration, merci du fond du cœur.

Tous les enseignants qui ont contribué à ma formation ainsi qu'à tout le personnel administratif, technique et de service de l'INSEPS.

Tata Ndèye Marie Diène, tata Sokhna, mère Awa Mbaye, tontons Diop Niang, Abdou Khadre, Doumbouya pour leurs soutiens, conseils et encouragements dans mes études.

Gamou Niang en Italie pour notre amitié que ni le temps ni la distance n'ont pu détruire.

Mes chers Amadou Sow Badji, Georges Corneilles Diémé et Souleymane Diédhiou qui n'ont jamais cessé de me donner du temps et du matériel informatique nécessaire pour la réalisation de ce travail. Mention spéciale.

Je tiens aussi à exprimer ma reconnaissance envers messieurs Traoré Moussa et Diop Apollinaire qui ont eu la gentillesse de lire et de corriger ce travail, qu'ils trouvent l'expression de ma profonde gratitude à travers ce travail.

Tous les étudiants haïtiens, particulièrement à Nyrva Ryvan Joseph, Sainte Louise D. Jean Noel et Kattia Cerfeuille ;

Philippe Mamadou Faye et Ibrahima Ndiaye pour leur soutien moral ;

Mme Amy Diongue, l'amie et la confidente de ma tante, pour le soutien apporté à l'égard de notre famille. A vrai dire, nous ne savons pas comment vous remercier de votre gentillesse et générosité.

Mère Tabara Ndiaye, tante Fatou Kiné et ses enfants ;

Ma marraine Gislaine Marie Eugénie Diatta et **mon parrain** Joachim Clément Faye.

La famille Manneh demeurant en Gambie, Angleterre et Allemagne;

Ma belle famille; mes oncles et tantes, cousins et cousines, mes fiels;

Messieurs Djiby Sène, Grégoire et tata Anastasie, merci de votre compréhension

Mes remerciements vont aussi à l'endroit de M. Abdourahmane Sène, une idole, **un professeur d'E.P.S** exemplaire et digne de ce nom. C'est grâce à lui que l'E.P.S est devenue ma passion.

Je ne saurais finir sans remercier tonton Mamadou SOUMARE qui m'a toujours pris comme sa propre fille, tonton **Issa Maréna**, tonton **Cheikh Diop**,

Mes camarades de toutes les promotions particulièrement à ceux de la 4e année.

Mes voisines de chambre Aissatou Sambou, Bintou Diatta Diop, Mariétou Ba, Mame Coumba Cissé, Rassy Diallo, Ndèye Sokhna Niang ;

Toux ceux que je n'ai pas cités, soyez très honorés à travers ce modeste travail.

SOMMAIRE

DEDICACES	I
REMERCIEMENTS	III
SOMMAIRE	V
LISTE DES TABLEAUX	VII
LISTE DES ABREVIATIONS	IX
RESUME	X
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I : REVUE DE LITTERATURE	5
I.1. Etude du concept d'E.P.....	5
I.2. Importance de l'éducation physique et sportive dans le développement global de l'enfant à l'école élémentaire.....	6
I.3. Rappel des programmes en E.P.S et des institutions officielles (I.O).....	9
I.3.1. Au cours d'initiation (CI) et au cours préparatoire (CP).....	9
I.3.2. Du cours élémentaire 1 ^{ère} année (CE1) au cours moyen 2 ^{ème} année (CM2).....	10
I.3.3. Les objectifs de l'E.P.S à l'école élémentaire.....	10
I.3.4. La méthode du Procédé de la Compétition Multiple par Equipe (PCME).....	12
CAPITRE II : METHODOLOGIE, PRESENTATION ET ANALYSE DE NOS RESULTATS	16
II.1. METHODOLOGIE	17
II.1.1 La population.....	17
II.1.2. L'instrument de collecte des données.....	17
II.1.3. Protocole.....	18
II.1.4. La collecte des données.....	18

II.1.5. Les limites de l'enquête.....	18
II.1.6. Traitement des données.....	18
II.2. PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS.....	19
CHAPITRE III : DISCUSSION DES RESULTATS.....	39
III.1. La situation de l'E.P.S dans l'enseignement primaire dans les deux secteurs (Public et privé).....	40
III.2. Les difficultés qui se posent à l'enseignement de l'E.P.S.....	40
III.3. La place accordée à l'E.P.S dans l'enseignement élémentaire.....	41
III.4. La situation du sport scolaire et universitaire.....	41
CONCLUSION ET PERSPECTIVES.....	43
CONCLUSION.....	44
PERSPECTIVES.....	45
BIBLIOGRAPHIE.....	47
ANNEXE.....	49

LISTE DES TABLEAUX

Tableau I : Récapitulation de la distribution des questionnaires.....	19
Tableau II.1 : Répartition des enseignants selon leur provenance et selon leur sexe à l'école élémentaire privé.....	20
Tableau II.2 : Répartition des enseignants selon leur provenance et selon leur sexe à l'école élémentaire public.....	21
Tableau II.3 : Répartition des enseignants par niveau d'enseignement.....	21
Tableau III : Le nombre d'enseignants qui connaissent les textes officiels.....	22
Tableau IV : les pourcentages des enseignants qui connaissent et disposent ou pas des textes qui régulent l'E.P.S à l'école primaire.....	22
Tableau V : Les pourcentages des enseignants qui ont reçu une formation de base en E.P.S	23
Tableau VI : Le niveau de conformité de la pratique et les raisons de non-conformité qui le régissent selon les enseignants.....	24
Tableau VII : Le pourcentage des élèves qui aiment l'E.P.S.....	25
Tableau VIII : La pratique de l'E.P.S est-elle effective dans votre école.....	26
Tableau IX : La méthode utilisée en E.P.S par les enseignants.....	27
Tableau X : Niveau de participation à l'U.A.S.S.U et les raisons de la non- participation	28
Tableau XI : Les difficultés qui peuvent se poser pour l'enseignement de l'E.P.S.....	29
Tableau XII : Le pourcentage des enseignants ayant fait une planification mensuelle ou annuelle de l'E.P.S.....	30
Tableau XIII : Importance de l'E.P.S en tant que discipline enseignée à l'école et les raisons pour lesquelles elle est importante	31

Tableau XIV : Les pourcentages d’enseignants qui dispensent les cours d’E.P et les raisons de non-dispense et de dispense.....	32
Tableau XV : Les pourcentages d’enseignants qui bénéficient de soutiens pédagogique ou de services d’une personne ressource.....	33
Tableau XVI : Taux d’enseignants qui ont bénéficié de services ou de soutiens pédagogiques d’une personne ressource.....	34
Tableau XVII : La disponibilité d’infrastructure pour la pratique de l’E.P.S.....	35
Tableau XVIII : La disponibilité de matériels pour l’enseignement de l’E.P.S.....	35
Tableau XIX : Le taux d’enseignants qui disposent d’une documentation en E.P.S.....	36
Tableau XX1 : Les pourcentages d’enseignants qui affirment que l’E.P.S devrait figurer ou pas parmi les disciplines retenues à l’examen.....	36
Tableau XX 2: La prise en compte de l’EPS dans les examens et compositions.....	37
Tableau XX3 : La non prise en compte de l’EPS dans les examens et compositions.....	38

LISTE DES ABREVIATIONS

I.N.S.E.P.S : Institut National Supérieur de l'Education Populaire et du Sport

C.A.P : Certificat d'Aptitude Professionnel

I.O : Instructions Officielles

U.A.S.S.U : Union des Associations Sportives Scolaires et Universitaires

A.P.S : Activités Physiques et Sportives

P.C.M.E : Procédé de Compétitions Multiples par Equipe

E.P.S : Education Physique et Sportive

M.E.N : Ministère de l'Education Nationale

S.E.J.S : Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et au Sport

CON.F.E.J.E.S : Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports qui ont le Français en partage.

RESUME

L'Éducation physique et sportive est devenue un moyen d'étude à coté des autres disciplines dites intellectuelles. Elle procure de la santé physique et mentale à l'enfant, lui offre du bien-être et de la confiance pour son épanouissement total. Elle développe également les qualités physiques, participe à la formation intellectuelle, morale et sociale de l'enfant et à son intégration dans le milieu où il vit. Mais, malgré tous ces atouts, de nombreuses difficultés ne cessent de compliquer son enseignement au niveau de l'élémentaire plus précisément. Ainsi notre objectif sera d'analyser « l'enseignement de l'éducation physique et sportive dans des établissements élémentaires, publics et privés du département de Mbour ».

Pour la réalisation de l'étude, nous nous sommes appuyés sur des enquêtes. Cela a fait l'objet d'un questionnaire auquel ont répondu soixante douze(72) enseignants dont quarante quatre (44) dans le public et vingt huit(28) dans le privé.

Les résultats obtenus après analyse ont permis de connaître la situation de l'E.P.S dans l'enseignement privé et public. Malgré qu'elle favorise le développement de l'enfant sur tous les plans (physique, mental, médical, sociologique par exemple), de nombreuses difficultés ne cessent de compliquer son enseignement au niveau des deux secteurs. Ces difficultés sont beaucoup plus apparentes dans le second secteur nommé où le matériel et les infrastructures font beaucoup plus défaut. Face à ces problèmes qui entravent son enseignement, s'ajoute le manque de formation de certains enseignants qui constitue actuellement des facteurs limitant son enseignement à l'école élémentaire.

En conclusion, disons simplement que malgré les difficultés qui caractérisent cette discipline, on lui reconnaît une place d'une importance capitale dans l'institution scolaire dans la mesure où elle cherche à favoriser les qualités motrices, psychologiques, physiologiques de l'enfant pour en faire un individu sociable. Dès lors, elle reste une discipline fondamentale de base.

INTRODUCTION

INTRODUCTION

L'école est un établissement où l'on dispense un enseignement collectif de connaissances générales, ou de connaissances particulières nécessaires à l'exercice d'un métier, d'une profession ou à la pratique d'un art [13]. Donc son but est de former des citoyens capables de réfléchir, de prendre des décisions et de faire des choix éclairés. Autrement dit, elle (l'école) apporte aux enfants les connaissances nécessaires, du savoir et du savoir faire en prenant comme base la psychomotricité qui est une spécialité du développement global de la personnalité chez l'enfant. En d'autres termes, pour mener une action éducative, et avoir une bonne connaissance de l'enfant, l'éducation doit porter sur l'unité psycho-affectivo-motrice. Cette action éducative s'occupe de l'enfant dans sa totalité, son autonomie, son équilibre et son épanouissement.

Cependant, l'E.P.S est devenue une discipline d'enseignement comme les autres, et son programme correspond à une énumération d'activités à visée de socialisation qui doit tenir compte des conditions locales particulières : matérielles et socioculturelles [7]. Cette discipline est l'unique qui participe au développement global de l'enfant en lui permettant de pouvoir forcément évoluer et de rechercher le nécessaire.

Pour améliorer la nature de l'être humain, l'E.P.S agit à la fois sur son corps et sur son esprit. Elle pourra être utilisée comme un moyen d'éducation, d'équilibre, de développement. En un mot, elle nous permet d'avoir un esprit sain dans un corps sain.

L'éducation physique devra donc agir sur l'individu conçu dans sa totalité, et contribuer à la formation de sa personnalité en l'aidant à s'épanouir physiquement, intellectuellement et moralement [1].

Les jeux et les mouvements sont alors pour l'enfant une activité naturellement essentielle, car ils lui permettent non seulement de développer son intelligence, l'expression des modes actuels de l'organisation de sa personnalité, mais aussi et surtout d'acquérir des savoir-faire techniques, de s'adapter à son environnement social ou de le modifier à sa guise.

L'E.P.S est une pratique d'intervention et une discipline de formation d'éveil enseignée pour permettre la bonne participation des élèves dans tous les domaines. En privilégiant le rendement corporel, elle vise à former un citoyen cultivé, lucide, autonome, physiquement et socialement éduqué. En outre, elle réduit le stress, procure du bien-être et de la confiance en permettant une meilleure prévention contre les attaques cardiaques(hypertension artérielle, diabète, accident vasculo-cérébral).En fait, elle développe et mobilise des ressources individuelles, favorise l'enrichissement de la motricité, permet de cultiver l'estime de soi et des autres, améliore la santé, l'équilibre et la gestion de la vie physique et sociale, facilite l'accès au patrimoine de la culture physique et sportive, permet de travailler en groupes et de s'entre-aider mutuellement[10].

Au Sénégal, cette importance de l'E.P.S est soulignée par un ensemble de textes appelés Instructions officielles (I.O) qui organisent et réglementent sa pratique. Ils sont, du reste, renforcés par la loi portant charte du sport en son article premier au chapitre I [6]

De l'école maternelle à la terminale, l'E.P.S entend, en dehors des qualités physiques qu'elle développe, contribuer à la formation intellectuelle, morale et sociale de l'enfant et de l'adolescent, aboutissant à son intégration dans le milieu où il évolue.

De nos jours, la pratique de l'E.P.S est importante et primordiale puisque sa finalité est d'unir le corps, l'esprit et la pensée pour l'amélioration de la santé de l'enfant, de sa force, de son courage, de son intelligence. Pour cela, elle devrait être au diapason dans le système éducatif plus précisément à l'école primaire bien qu'elle n'y soit pas considérée comme un cours magistral par la plupart des enseignants.

Pour notre thème portant sur « l'enseignement de l'E.P.S dans les établissements élémentaires publics et privés du département de Mbour », il est important de souligner que du point de vue organisationnel, chaque secteur a son propre mode de fonctionnement. Sur le plan administratif, l'Etat garde le pouvoir de contrôle, car l'orientation de l'Education Nationale est sous sa responsabilité. C'est pourquoi les écoles privées et publiques sont soumises à un même contrôle et programme selon les niveaux d'enseignement, parce que visant les mêmes finalités. Partant de là, l'éducation physique et sportive est partie intégrante de notre système éducatif, à travers les objectifs qui lui sont assignés par l'Etat.

Bien qu'elle figure sur les emplois du temps de l'école élémentaire, cette discipline fait l'objet de nombreuses désapprobations, et sa pratique est irrégulière dans le public comme dans le privé. Par conséquent, nous essayerons de faire une investigation sur son enseignement en tenant compte de son importance, de la place qu'elle occupe et des difficultés liées à sa pratique à l'école primaire.

Notre travail sera scindé en trois chapitres : le premier chapitre sera consacré à la revue de littérature. Au deuxième chapitre, nous parlerons de notre méthodologie, présenterons et commenterons nos résultats. Et en fin, au troisième chapitre, nous essayerons de discuter nos résultats avant de livrer nos conclusions et perspectives.

CHAPITRE I : REVUE DE LITTERATURE

CHAPITRE I : REVUE DE LITTÉRATURE

Cette revue de littérature porte d'abord sur l'étude du concept d'Education Physique et de son importance dans le développement global de l'enfant, et ensuite sur le rappel des programmes en Education Physique et Sportive tels que prévus par les Instructions Officielles.

I.1 Etude du concept d'Education Physique

Le concept d'Education Physique a été pendant longtemps confondu avec le terme de gymnastique qui vient du grec « gymnos » qui veut dire nu et du latin « gymnasticus » qui signifie exercices du corps. Par définition, la gymnastique est l'ensemble des exercices qui sont en rapport avec le corps. Autrement dit, c'est l'art d'assouplir et de fortifier le corps par des exercices convenables [11].

L'on pourrait constater que jusqu'au XIX^{ème} siècle, c'est le terme de gymnastique qui existait, mais avec une autre dimension sociopolitique et économique. L'apparition du terme « gymnastique moderne » avait pour but de fortifier le corps aux fins de défendre la patrie, de développer les forces productives et de lutter contre une certaine vision de la dégénérescence (vieillesse). Avec certains précurseurs comme Amoros, Ling et Clias [... , ...] la gymnastique se signale par un ensemble de gestes codifiés. A cet effet, le développement de la scolarisation à partir du milieu du XIX^{ème} siècle fera une place importante, pour des raisons pédagogiques, à la gymnastique. Cette gymnastique va être concurrencée par le sport naissant, mais se maintiendra tout de même au sein des sociétés tout en transformant son contenu et sa pédagogie dans les espaces scolaires. Le terme d'Education Physique est alors le seul à être utilisé au XX^{ème} siècle.

A ce propos, le mot physique, vient de l'étymologie grecque « physis » qui veut dire le naturel. Le physique est donc ce qui se rapporte à la nature par opposition au surnaturel, au divin. Ainsi, nous verrons que l'Education Physique évoluera en même temps que la représentation que la société se fait de l'idée du corps. En effet, trois approches vont être dégagées en ces termes :

- dans une première approche, l'Education Physique équivaut aux habitudes corporelles apprises pendant la jeunesse : elle est alors de tout temps, car chaque civilisation possède des techniques du corps.
- dans une deuxième approche, l'Education Physique est érigée en discipline scolaire, elle débute à la Renaissance. Ici le corps est considéré comme un objet de préoccupation auquel on attache une dimension pédagogique dans les réalisations scolaires.
- dans une troisième approche, l'Education Physique implique une méthode : son origine remonte alors au XIX^{ème} siècle, car beaucoup de penseurs découvrent de plus en plus l'intérêt de l'exercice physique.

En fait, le terme « Education Physique » apparaît dans la seconde moitié du XVIII^{ème} siècle à travers un essai de Ballexerd [2] intitulé: Dissertation sur l'éducation des enfants depuis leur naissance jusqu'à l'âge de la puberté (1762). Il est noté que parallèlement à son essai, on retrouve d'autres essais ayant les mêmes visées, et qui emploient des expressions similaires comme par exemple : éducation médicale, éducation corporelle.

En fait, on peut penser que l'Education Physique n'a pas une origine didactique c'est-à-dire, liée à la pratique pédagogique de terrain (en milieu scolaire ou non), comme on le croit trop souvent. Le concept, à son origine, ne se confond pas avec celui de gymnastique qui désignera seul, pendant longtemps encore, l'action particulière de développer son corps par la pratique d'exercices, en vue d'atteindre des objectifs précis. L'Education Physique apparaît au confluent des approches médicales et éducatives du corps. A partir de ce moment, l'Education Physique désignera « l'ensemble des préoccupations familiales et scolaires chargées d'inscrire les normes sur le corps » [11]. Mais ce n'est qu'au XX^{ème} siècle que l'expression « Education Physique » apparaît dans les textes officiels qui, dans leur teneur, l'ont fait distinguer du terme « gymnastique » qu'elle englobe au plan pratique.

I.2 Importance de l'Education Physique et Sportive dans le développement global de l'enfant à l'école élémentaire

De nombreuses études centrées sur la notion d'Education Physique et Sportive(E.P.S) ont révélé que cette matière favorise le développement global de l'enfant.

Pour Robert Lafont [7], l'Education Physique est une partie de l'éducation générale qui utilise comme moyen l'exercice physique. C'est un ensemble de pratiques méthodiques et régulières destinées à développer, améliorer ou entretenir les qualités physiques, intellectuelles et morales qui permettent une meilleure adaptation de l'individu à son milieu physique et social, à son épanouissement, à l'harmonie de ses forces et de ses fonctions, à l'affermissement de sa santé.

J. Ulmann [12], considère l'Education Physique comme étant l'ensemble des moyens qu'emploie la culture pour assurer, par la conservation et le renforcement de la nature physique d'un être, son action sur la nature de cet être.

Dans cette même lancée, nous soutenons que l'Education Physique est nécessaire pour l'équilibre et le bon fonctionnement de l'enfant. Cet aspect de son éducation doit permettre le développement des aptitudes motrices et psychomotrices dans leur rapport avec les aspects affectifs, cognitifs et sociaux de la personnalité. Son importance à l'école élémentaire va donc favoriser l'expression relationnelle au sein du groupe, afin de parvenir à de meilleures possibilités de coopération (rôle des jeux et règles)

- En 1975, Bilbrough et Jones [4] cités par Desrosiers proposent comme objectifs de l'élémentaire d'offrir aux enfants l'opportunité de vivre des expériences diversifiées. C'est ainsi que Leboulch souligne [8] l'importance de situations variées de coordination dynamique générale.

L'Education Physique est la seule discipline qui va intervenir sur le développement des différentes dimensions, cognitive, socio-affective et bio motrice de la personne.

Le sport et l'EPS ont pour finalité de former un citoyen cultivé, lucide, autonome, physiquement et socialement éduqué. A cela s'ajoute la réalisation d'une performance motrice maximale mesurable à une échéance donnée. Ils permettent la réalisation d'une performance motrice maximale mesurable dans le temps et dans l'espace.

Sur le plan du développement moteur, l'enfant du niveau maternel a particulièrement besoin d'une éducation sensorimotrice lui permettant de poursuivre son évolution sur ce plan [8].

Sur le plan intellectuel, l'utilisation de l'activité physique aide la concrétisation de son activité intellectuelle [9].

Un des buts de l'Education Physique et Sportive est de «faire acquérir aux élèves l'adresse qui caractérise le mouvement efficace. Cette adresse se traduit dans les habiletés motrices qui sont à la base des gestes de la vie quotidienne mais aussi de ceux de l'activité sportive» [9].

L'acquisition des habiletés est l'objectif premier de l'Education Physique et Sportive. Traduites dans les programmes sous forme de compétitions, ces habiletés ont pour fonction de permettre d'agir pour se déplacer ou pour déplacer des objets, d'agir en fonction des autres selon des stratégies, d'agir pour exprimer des sentiments. Elles rendent l'enfant capable de réaliser les actions dans des pratiques qui ont un sens pour lui, pour le maître, pour ses parents et pour ses partenaires à l'école.

La psychomotricité envisage le mouvement dans sa réalisation, «comme une activité de l'organisme total exprimant sa personnalité toute entière. ». Les études de psychologie génétique ont d'ailleurs fortement souligné cette interrelation entre activité psychologique et motricité. Jean Piaget [1] cité par Arnaud Pierre(1983) : in Les Savoirs du Corps a mis en évidence le fait que la connaissance se développe d'abord par l'action sur les objets et qu'ainsi, tous les mécanismes cognitifs reposent dans leur genèse, sur la motricité.

L'Education Physique s'appuie aussi sur des valeurs qui sont universelles dans le temps et dans l'espace. Elle cherche à développer l'être humain dans sa totalité, à la fois sur les plans : physique, intellectuel social, affectif, moral, tout en se préoccupant d'améliorer sa santé globale (physique, mentale et sociale).

Selon Bernard Xavier René Cruise [3], le rendement de l'élève est meilleur dans les disciplines dites intellectuelles lorsque ce dernier s'adonne à la pratique du sport et d'éducation physique.

Dans les textes officiels français de 1882 à 1969 portant sur l'enseignement primaire, il faut attendre les textes d'application de la loi Goblet (organisation générale de l'enseignement primaire : loi du 30-10-1886, et programmes, horaires, instructions du 18-1-1887) pour trouver un énoncé clair des objectifs de l'enseignement primaire. D'après ces textes, «l'enseignement donné dans les écoles primaires publiques se

rapporte à un triple objet : Education Physique, éducation intellectuelle et éducation morale». (Arrêté du 18-1-1887 chapitre II, section I article 17).

En fait, l'éducation physique peut être considérée comme un des éléments essentiel de la culture partout dans le monde, puisqu'elle est une discipline qui est au service du développement global de l'enfant en lui permettant d'évoluer et de rechercher le nécessaire, de satisfaire son besoin de mouvement.

I.3 Rappel des programmes en EPS et des instructions officielles (I.O)

La pratique de l'EPS, par le Procédé de Compétitions Multiples par Equipes (PCME) à l'école élémentaire a été préconisée par les Instructions Officielles contenues dans la circulaire interministérielle n° 00042 du 16 mars 1973. Elle est rendue obligatoire par le décret n° 79-1165 du 20 décembre 1979. Celui-ci précise les objectifs et les moyens prévus à chaque niveau.

I.3.1 Au cours d'initiation (CI) et au cours préparatoire (CP)

Les objectifs pédagogiques :

Au CI et CP, le législateur parle d'Activités Physiques et Sportives (APS). S'agissant d'enfants de 6 à 8 ans, il ne saurait être question d'initiation sportive au sens habituel du terme, ni même de grands jeux préparatoires au sport.

D'une part, la notion d'équipe, de club, de groupe d'âge, ne présente pas à cet âge une motivation valable. D'autre part, les possibilités physiologiques et physiques sont encore mal définies, les liaisons psychomotrices peu efficaces. L'essentiel de l'activité d'éducation physique à cet âge, consistera en des exercices d'ordre de débrouillardise, en de petits jeux moteurs et sensoriels visant :

- le plaisir immédiat des enfants ;
- la pratique d'une activité fonctionnelle peu importante, à l'amélioration des possibilités de débrouillardise, d'attention et d'adresse, à la prise de conscience d'une bonne posture.

Les moyens pédagogiques :

Il s'agit de procédés et de petits jeux dont l'énumération n'est pas limitative.

Il sera fait appel à toutes les formes de petits jeux sollicitant l'attention, l'imagination, les réflexes, l'adresse, l'agilité, la vitesse, la précision, la coordination, l'esprit d'équipe. Les formes dansées ou mimées y trouvent leur place. Les compétitions sportives inter-écoles seront organisées. Elles regrouperont les meilleurs élèves.

I.3.2 Du cours élémentaire 1^{ère} année (CE1) au cours moyen 2^{ème} année (CM2) :

Les objectifs pédagogiques :

A partir de 8 ans, l'E.P.S à l'école élémentaire prendra la forme d'une initiation sportive. Elle sera exclusivement sous une forme jouée en utilisant la compétition par équipes comme motivation essentielle. Il s'agira de jeux sportifs adaptés à l'âge des élèves, tant dans la forme que dans les règles et la durée. Pour éviter toute spécialisation prématurée et assurer la formation générale, tous les élèves pratiquent successivement tous les sports inscrits dans le programme.

- Les moyens pédagogiques :

Ils sont caractérisés essentiellement par le Procédé de Compétitions Multiples par Equipes (P.C.M.E) dont les finalités visent à faire travailler un groupe de classe à travers plusieurs disciplines.

Dans la classe, les élèves seront divisés en équipes de six. Les équipes groupées par trois constitueront des unités de travail (18élèves), ce nombre permet un travail rationnel sur chaque atelier. Un système de compétition où chaque équipier remplit, à son tour, le rôle de joueur ou les fonctions d'officiels.

Il est recommandé de constituer des équipes de valeur homogène dans une même unité de travail.

Chaque sport sera pratiqué sous forme de tournoi en 3 équipes d'une même unité de travail, chaque équipe assurant successivement le contrôle ou l'arbitrage du match opposant les deux autres. Les instructions sportives propres à chaque tournoi seront données dans une circulaire d'application. Les compétitions sportives inter-écoles se déroulent le mercredi après midi dans le cadre des activités programmées et contrôlées par l'Union des Associations Sportives Scolaires et Universitaires (l'U.A.S.S.U.) à laquelle les écoles devront être affiliées.

I.3.3 Les objectifs de l'EPS à l'école élémentaire :

Les instructions officielles sénégalaises fixent trois types d'objectifs à l'EPS à l'école élémentaire :

- le développement organique et foncier (faire des corps solides)
- une éducation motrice fondamentale (disponibilité corporelle)
- le développement des qualités de caractères (effets moraux, effets effectifs, physiques et sociaux).

Autrement dit, les objectifs de l'enseignement de l'EPS à l'école élémentaire ne diffèrent pas fondamentalement des buts poursuivis dans les autres disciplines. A l'école élémentaire, l'EPS favorise le développement intégral et harmonieux des potentialités physiques, mentales, affectives, sexuelles, sociales et morales chez l'enfant, en permettant son intégration dynamique à son environnement et le travail en groupe ainsi que l'entre-aide mutuelle. Aussi, permet-elle l'épanouissement, le développement des capacités nécessaires aux conduites motrices, du goût de l'effort et de la victoire chez l'enfant. Elle contribue également à former des hommes capables de s'adapter aux conditions de la vie moderne, de réaliser leur plein épanouissement aussi bien dans les temps de travail que dans les loisirs [6].

Parmi les objectifs de cette loi, nous retiendrons :

- la préparation des conditions d'un développement intégral du jeune Sénégalais sur les plans physique, intellectuel et moral ;
- la définition du type d'homme et du type de société à créer au Sénégal ;
- la possibilité pour tous, de s'informer et de se former dans tous les secteurs de la vie.

La circulaire 00002 du 30 janvier 1974 en vue de l'application du décret 73896 du 10 octobre 1973 relatif aux APS fixe trois types d'objectifs à l'EPS à l'école élémentaire :

Pour la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des pays qui ont le Français en partage (CONFEJES), les quatre objectifs retenus pour le programme de l'enseignement de l'E.P.S au primaire sont :

- le développement ou le maintien de la santé ;

- la participation de masse ;
- la conservation et l'enrichissement du patrimoine socioculturel ;
- la préparation au monde du travail.

L'accession à la performance et la préparation au monde du travail ont été jugées moins prioritaires dans le contexte de l'école primaire, il est donc suggéré qu'elles ne soient pas systématiquement poursuivies, exception faite des deux dernières années de la scolarité primaire. La formulation des objectifs généraux et particuliers de l'EPS, le choix et l'organisation des activités ainsi que la répartition du contenu du programme dans le temps (de la 1ère à la 6ème année) reflètent ces choix. Pour permettre l'atteinte de ces finalités, la CONFEJES a retenu quatre grands objectifs généraux pour le programme d'éducation physique au primaire. Ce sont : le développement d'habiletés motrices (aspect moteur), l'acquisition des connaissances propres à la pratique des APS (aspect cognitif), la recherche d'autonomie et de socialisation (aspect affectif) et le goût de la pratique régulière des APS (aspect de fidélisation).

Les pratiques corporelles peuvent influencer directement et simultanément une ou plusieurs dimension(s) de la personne en favorisant le développement simultané du corps, de l'intelligence, de l'estime de soi, du sens moral, des relations interpersonnelles, de l'autonomie et de la responsabilité dans un climat de plaisir et de confiance. L'E.P.S utilise ces pratiques corporelles et des situations pédagogiques pouvant favoriser l'intégration des matières scolaires et son but est de permettre à l'enfant de maîtriser son corps, son milieu et son comportement avec les autres.

Cependant les objectifs particuliers découlant de ces domaines ont été précisés plus spécifiquement à partir des cinq dimensions de l'activité physique de l'enfant, et qui sont [5] :

- la locomotion (le déplacement) ;
- la manipulation ;
- la coopération et l'opposition ;
- la conscience corporelle (schéma corporel, image du corps) ;
- l'expression.

I.3.4 La Méthode du Procédé de Compétitions Multiples par Equipes (P.C.M.E) :

Conscient de la place du sport dans nos sociétés, conscient des insuffisances de plus en plus grandes (accroissement rapide de la population scolaire et restriction des aires de jeu), le législateur a progressivement mis en place une nouvelle technique ou méthode qu'est le PCME, communément appelé « méthode du cercle ». Celle-ci permet d'apporter une amélioration de l'enseignement de l'éducation physique à l'école élémentaire sénégalaise.

Ce procédé fait appel à l'esprit d'initiative, d'innovation en fonction des réalités. Il intègre les aspects enrichissants de l'hébertisme : faire une prise en main, à partir d'une organisation des élèves pendant l'échauffement, effectuer des exercices d'assouplissement préparant les muscles sollicités pour les jeux choisis à l'esprit de compétition, travailler en équipes, à l'exercice des responsabilités dans un cadre purement sportif.

Le PCME est une technique d'organisation de la classe permettant à l'instituteur de faire pratiquer les activités physiques et sportives à un maximum d'enfants avec un minimum de matériel dans un espace relativement réduit.

Les objectifs et moyens pédagogiques tiennent compte des catégories d'âges. Le travail prendra la forme d'une initiation sportive. La classe est organisée en petits groupes appelés unités de travail. Les membres d'une équipe participent à la compétition en rencontrant tour à tour ceux des deux autres équipes. Les éléments d'une équipe assurent le rôle d'officiels. L'importance est de constater qu'aucune équipe ne reste inactive durant toute la séance. Au cours de l'année, le maître fera pratiquer par les différentes unités de travail, tous les jeux recensés avec les enfants en fonction des possibilités matérielles. Le rôle du maître n'est pas supprimé, mais redéfini. Il consiste à superviser toutes les activités, à insister sur la technique en passant d'un atelier à l'autre, à veiller sur la manière dont les enfants exercent la responsabilité. Il a également la possibilité de mieux observer sa classe et chaque élève. L'aménagement du lieu de travail est déterminant, il se fera en fonction des activités retenues et des modalités d'utilisation.

On peut avoir, par exemple, un tracé de 150m de circonférence servant de piste. Un rectangle de 40m sur 20m, une fosse de sable de 40cm de profondeur. Ce type d'aménagement sera utilisé de la manière suivante:

- la piste circulaire sert pour l'endurance, le relais, la mise en train ;
- le rectangle permet de faire les divers jeux (avec ou sans ballon), la course de vitesse sur 20 m ou 30m ;
- la fosse de sable prévue pour la hauteur, la longueur et le triple saut.

Toutes ces mesures ne sont que des indications, il est évident qu'elles peuvent être modifiées selon les caractéristiques des cours d'école (arbres, bâtiments etc.). L'essentiel est que les aires de jeux soient distinctes les une des autres et ne soient pas éloignées pour faciliter le contrôle effectué par le maître.

Le rond souvent recommandé a l'intérêt de concentrer les ateliers de travail dans un espace réduit, de permettre un contrôle rapide des différents tournois. Le maître choisira certes les jeux à partir de la motivation des élèves, mais aussi en fonction du rapport entre l'effectif de la classe et l'aire de jeu dont on dispose dans la cour ou à côté de l'école.

Selon la situation et les dimensions de ce terrain, les aménagements pourront être définitifs ou provisoires.

Les activités dépendent aussi du petit matériel dont dispose l'école ; il s'agit de bandeaux en couleur pour différencier les équipes des diverses unités de travail. Ils facilitent l'organisation et le contrôle des rencontres.

CHAPITRE II : METHODOLOGIE, PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS

CHAPITRE II : METHODOLOGIE, PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS

II.1- METHODOLOGIE

Toute étude scientifique pose la nécessité de déterminer d'abord la démarche suivie, autrement dit, elle consiste à définir l'objet de la recherche, de même que l'ensemble des procédés pour y accéder. Il s'agit dès lors d'établir une démarche adéquate. C'est ainsi que toute recherche fait appel à des choix méthodologiques liés non seulement à l'objet de l'étude, mais aussi à la nature de la recherche elle-même.

II.1.1 – La population de l'étude

Pour notre étude nous avons eu à interroger 72 enseignants d'écoles élémentaires privées et publiques (du CI au CM2). Selon les tableaux (II.1 et II.2), cette population comprend 22 hommes et 22 femmes pour l'enseignement public, 21 hommes et 07 femmes de celui pour le privé. La population a été recrutée dans 8 écoles, dont 3 dans le niveau privé et 5 pour le public. Il s'agit de,

* pour les écoles privées :

- Complexe Scolaire International Keur Madior ;
- Academica.
- Groupe Scolaire Etienne et Monique

*pour les écoles publiques

- Serigne Cheikh Ahmadou Mbacké1 (Gaindé Fatma) ;
- Badara Sarr ex Mbour1;
- Cheikh Ahmadou Lo ;
- Cheikh Demba Niang ;
- Cheikh Mbaba Sow.

II.1.2 – L'instrument de collecte des données

S'agissant de la nature des informations que nous voulions obtenir, et du nombre d'enseignants interrogés, le questionnaire à la fois ouvert et fermé (cf. annexe) nous a paru être l'instrument le plus approprié. En effet, celui-ci donne à l'enseignant

l'occasion d'exprimer librement son opinion sur le sujet. Le questionnaire est considéré comme valide car les enseignants n'ont rencontré aucune difficulté de compréhension pour y répondre.

II.1.3 – Protocole

Pour aider les enseignants à comprendre l'esprit de notre étude, des informations et des directives leur ont été précisées dans le questionnaire. Celles-ci rassuraient les répondants du caractère anonyme de leurs réponses.

II.1.4 – La collecte des données

Pour faciliter l'administration de notre questionnaire, nous nous sommes présentés dans les différentes écoles, munies de la lettre de recommandation de la Direction de l'INSEPS. Celle-ci nous a permis d'accéder aux Directeurs d'écoles. Le questionnaire leur a été remis pour qu'ils les distribuent, au hasard, à des enseignants de leurs écoles. Au préalable, nous avons expliqué aux directeurs d'école le contenu de celui-ci et la façon d'y répondre. Dans toutes les écoles, l'accueil s'est effectué dans un climat de compréhension et de collaboration.

II.1.5 – Les limites de l'enquête

Nous avons noté, lors de la distribution du questionnaire, une méfiance de la part des enseignants. Ainsi nous avons été amenés à les rassurer davantage du caractère anonyme et strictement confidentiel que revêtait la lettre adressée à tous nos répondants. En dépit de toutes ces dispositions prises, nous avons dû effectuer plusieurs visites dans les 8 écoles pour récupérer nos questionnaires. Ceci a eu pour conséquence :

- le non- respect du délai accordé à chaque école pour remplir les questionnaires et nous les restituer ;

-le non- retour de 20 questionnaires.

Il est important de préciser que ces enseignants n'ont toujours pas répondu à toutes les questions posées (cf. Tableau I).

II.1.6 – Traitement des données

Pour traiter les données collectées du questionnaire nous avons procédé à un dépouillement au niveau de chaque question et au calcul des pourcentages pour les questions fermées. Pour ce qui est des questions ouvertes, nous avons procédé à l'analyse du contenu.

II.2. PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS

Tableau I : Récapitulatif de la distribution des questionnaires

Questionnaires Secteurs	Nombre de questionnaires distribués	Nombre de questionnaires ramassés	Nombre de questionnaires non ramassés	Nombre de questionnaires mal remplis	Nombre de questionnaires bien remplis	Taux de déperdition(%)
Privés	38	33	05	05	28	25
Publics	65	50	15	06	44	75
Total	103	83	20	11	72	100%

Analyse et commentaire

Nous avons distribué moins de questionnaires dans les établissements privés où le taux de déperdition est de trois fois moins élevé.

Tableau II.1 : Répartition des enseignants selon l'école de provenance et selon le sexe au niveau élémentaire privé.

Ecoles	Sexes		Total
	Masculin	Féminin	
GSI Keur Madior	08	03	11
GS Etienne et Monique	09	01	10
Academica	04	03	07
Total	21	07	28
Pourcentage	75%	25%	100%

Analyse et commentaire

Le pourcentage des hommes (75%) est trois fois supérieur à celui des femmes (25%) dans le privé. Le pourcentage des femmes correspond au tiers (1/3) de celui des hommes. A ce niveau, nous pouvons dire que la répartition des enseignants est plus déséquilibrée en fonction du sexe que selon l'école de provenance.

Tableau II.2 : Répartition des enseignants selon l'école de provenance et selon le sexe au niveau public.

Sexes Ecoles	Sexes		Total
	Masculin	Féminin	
Badara Sarr	05	05	10
Cheikh Demba Niang	04	06	10
Serigne Ch. A. Mbacké	05	05	10
Cheikh Ahmadou Lo	05	03	08
Cheikh Mbaba Sow	03	03	06
Total	22	22	44
Pourcentage	50%	50%	100%

Analyse et commentaire

La répartition des enseignants est équilibrée en fonction du sexe que selon les écoles de provenance.

Tableau II.3 : la répartition des enseignants par niveau de classe d'enseignement

Ecoles Niveau	Publiques		Privées	
	N	%	N	%
CI-CP	19	28,79	14	36,84
CE1-CE2	26	39,40	11	28,95
CM1-CM2	21	31,81	13	34,21
Total	66	100%	38	100%

Analyse et commentaire

A tous les niveaux d'enseignement, il y'a plus (en proportions) d'enseignants d'écoles publiques que d'écoles privées.

Tableau III : Nombre d’enseignants qui connaissent les textes réglementant la pratique de l’E.P.S au primaire

Réponses \ Ecoles	Privées		Publiques	
	N	%	N	%
Oui	17	60,71	35	79,55
Non	11	39,29	09	20,45
Total	28	100%	44	100%

Analyse et commentaire

- Au tableau III 79,55% des enseignants du public et 60,71% de ceux du privé affirment connaître les textes réglementant la pratique de l’E.P.S.

Tableau IV : Le pourcentage des enseignants qui connaissent et disposent ou pas des textes qui réglementent l’EPS à l’école primaire

Réponses \ Ecoles	Privées		Publiques	
	N	%	N	%
Oui et qui en disposent	13	76,47	25	71,43
Oui et n’en disposent pas	04	23,53	10	28,57
Total	17	100%	35	100%

Analyse et commentaire

La majorité (76,47%) des enseignants du privé affirme détenir les textes règlementant la pratique de l’E.P.S de même que 71,43% de ceux du public

Tableau V : Répartition des enseignants selon qu'ils aient reçu ou non une formation de base pour l'enseignement de l'EPS ?

Ecoles Réponses	Privées		Publiques	
	N	%	N	%
Oui	11	39,29	27	61,337
Non	17	60,71	17	38,63
Total	28	100%	44	100%

Analyse et commentaire

Nous constatons qu'un peu plus de la moitié, c'est-à-dire 61,36% des enseignants du public, ont reçu une formation de base alors qu'au niveau du privé nous n'avons que 39,29%.

Tableau VI : niveau de conformité de la pratique et les raisons de non-conformité qui la régissent selon les enseignants.

Sinon quelles sont les raisons ?

Réponses	Ecoles	Privées		Publiques	
		N	%	N	%
Oui		23	82,14	37	84,09
Non		05	17,86	07	15,91
Total		28	100	44	100
Raisons de non-conformité					
Le manque de formation		00	00	00	00
Absence d'infrastructure		05	100	04	57,14
Négligence de la matière		00	00	03	42,86
Abstention(s)		00	00	00	00
Total		05	100%	07	100%

Analyse et commentaire

Les raisons qui font que la pratique de l'EPS n'est pas conforme aux textes officiels qui la régissent sont, dans le public comme dans le privé, l'absence d'infrastructures et la négligence de la matière.

Tableau VII : Vos élèves aiment-ils l'EPS ?

Ecoles Réponses	Privées		Publiques	
	Nombre	%	Nombre	%
Oui	28	100	44	100
Total	28	100%	44	100%

Analyse et commentaire

A l'unanimité, les enseignants du privé et de ceux du public affirment que leurs élèves aiment l'E.P.S.

Tableau VIII : la pratique de l'EPS est-elle effective dans votre école ?

Réponses	Privées		Publiques	
	Nombre	%	Nombre	%
Oui	27	96,43	35	79,55
Non	01	03,57	09	20,45
Total	28	100%	44	100%

Analyse et commentaire :

Presque 96,43% et 80% respectivement des répondants du privé et du public affirment que la pratique de l'E.P.S est effective dans leurs écoles.

Tableau IX : quelles méthodes d'enseignement utilisez – vous en EPS ?

Ecoles Réponses	Privées		Publiques	
	Nombre	%	Nombre	%
PCME	12	42,86	35	79,54
Autres (jeux traditionnels)	13	46,43	06	13,64
Abstention(s)	03	10,71	03	06,82
Total	28	100%	44	100%

Analyse et commentaire

La majorité des répondants du public (79,54%) utilise le PCME, alors que moins de la moitié du privé se focalise sur les jeux pour enseigner cette matière ; les jeux traditionnels sont aussi utilisés comme moyen de pratique à l'école publique.

Tableau X : Vos élèves participent – ils aux compétitions de L’UASSU. Raisons de non-participation.

Sinon quelles sont les raisons ?

Réponses	Privées		Publiques	
	Nombre	%	Nombre	%
Oui	26	92,86	43	97,73
Non	02	07,14	01	2,27
Abstention(s)	00	00	00	00
Total	28	100%	44	100%
Raisons de non-participation				
Manque d’encadrement et d’information	01	50	00	00
Manque de temps	00	00	00	00
Manque de motivation	01	50	01	100
Abstention(s)	00	00	00	00
Total	02	100%	01	100%

Analyse et commentaire

La presque totalité des enseignants du privé et du public affirme que leurs élèves participent aux compétitions de l’UASSU. Les raisons qui président à la non-participation massive des élèves du privé sont liées aux manques d’information et de motivation.

Tableau XI : Quelles sont les difficultés qui se posent à l'enseignement de l'EPS dans votre école ?

Ecoles Facteurs Evoqués	Privées		Publiques	
	N	%	N	%
Manque d'infrastructure, de matériel et d'espace	21	75	37	84,09
Effectifs pléthoriques	00	00	01	2,27
Manque de formation	02	7,14	00	00
Manque de temps	00	00	02	4,55
Aucune	04	14,29	02	4,54
Abstention(s)	01	03,57	02	4,55
Total	28	100%	44	100%

Analyse et commentaire

Les difficultés majeures auxquelles se heurte l'enseignement de l'EPS dans les écoles, notamment à l'élémentaire, sont : le manque d'infrastructures, de matériel sportifs et de formation de base des enseignants, sans pour autant oublier l'effectif pléthorique que l'on retrouve dans le secteur public.

Tableau XII : disposez – vous d’une planification mensuelle ou annuelle pour l’enseignement de l’EPS ?

Réponses	Ecoles Privées		Publiques	
	N	%	N	%
Oui	22	78,57	37	84,09
Non	05	17,86	06	13,64
Abstention (s)	01	03,57	01	02,27
Total	28	100%	44	100%

Analyse et commentaire

La plupart des enseignants (84,09% du public, et 78,57% du privé) disposent d’une planification mensuelle ou annuelle de l’E.P.S.

Tableau XIII : Importance de l'EPS en tant que discipline enseignée à l'école et les raisons pour lesquelles elle est importante.

- Si oui pourquoi ?

Réponses	Privées		Publiques	
	N	%	N	%
Oui	28	100	44	100
Non	00	00	00	00
Abstention	00	00	00	00
Total	28	100%	44	100%
Raisons pour lesquelles l'E.P.S est importante				
Procure une bonne santé	07	25	14	31,82
Développement intellectuel	10	35,71	17	38,64
Favorise la socialisation de l'enfant	01	03,57	03	06,82
Développement physique	03	10,72	06	13,64
Loisir et épanouissement	2	07,14	03	06,81
Abstention(s)	05	17,86	01	02,27
Total	28	100%	44	100%

Analyse et commentaire

D'après les résultats obtenus du tableau ci-dessus, l'E.P.S joue un rôle important dans le développement global de l'enfant. La santé, le développement intellectuel et développement physique sont les principales raisons majeures qui justifient cette importance, alors que la socialisation, le loisir et l'épanouissement sont relégués au second plan.

Tableau XIV : les pourcentages d'enseignants qui dispensent des cours d'EPS et les raisons de non-dispense et de dispense.

Ecoles Réponses	Privées		Publiques	
	N	%	N	%
Oui	11	39,28	29	65,91
Non	12	42,86	12	27,27
Abstention (s)	05	17,86	03	06,82
Total	28	100%	44	100%
Raisons pour lesquelles des enseignants ne dispensent pas de cours.				
Manque de moyens pédagogiques	02	16,67	03	25
Ne pas être candidat au C.A.P	00	00	02	16,67
Manque de formation	05	41,67	04	33,33
Manque de temps	00	00	00	00
Abstention(s)	05	41,67	03	25
Total	12	100%	12	100%
Raisons pour lesquelles des enseignants dispensent des cours.				
C'est une discipline obligatoire.	07	63,64	19	65,51
Je suis candidat au C.A.P	00	00	02	06,90
Loisir et la détente des élèves.	02	18,18	02	06,90
Abstention(s)	02	18,18	06	20,69
Total	11	100%	29	100%

Analyse et commentaire

En proportions, il y a plus d'enseignants du public (65,91%) que du privé (39,28%) qui dispensent les cours d'EPS.

Plus des deux cinquièmes (41,67%) de nos répondants des écoles privées, contre le quart (25%) de ceux de l'enseignement public se sont abstenus de dispenser des

cours. Les raisons qui les poussent à cela sont : le manque de formation et de moyens pédagogiques, et le fait qu'ils ne sont pas candidats au C.A.P.

Les raisons essentielles qui poussent les enseignants à dispenser des cours sont liées au caractère obligatoire de la discipline qui est aussi une matière d'examen au C.A.P, et au loisir qu'elle apporte aux élèves.

Tableau XV : Réponses à la question : Bénéficiez – vous de soutiens pédagogiques ou de services d'une personne-ressource.

Ecoles Réponses	Privées		Publiques	
	Nombre	%	Nombre	%
Oui	20	71,43	32	72,73
Non	07	25	11	25
Abstention(s)	01	03,57	01	02,27
Total	28	100%	44	100%

Analyse et commentaire

Plus de 72,73% des enseignants du public ont bénéficié de services ou de soutiens pédagogiques. Il en est de même pour 71,43% de ceux de l'enseignement privé.

Tableau XVI : Catégories de personnes- ressources ayant fait bénéficier les enseignants de services ou de soutiens pédagogiques.

Ecoles	Privées		Publiques	
	N	%	N	%
Personnes ressources				
Inspecteurs	04	20	10	31,25
Directeurs	05	25	09	28,13
Conseiller Pédagogique	03	15	06	18,75
Autres (professeurs ou maîtres E.P.S)	07	35	07	21,87
Abstention(s)	01	05	00	00
TOTAL	20	100%	32	100%

Analyse et commentaire

Plus de 31% des enseignants du public ont bénéficié des services ou de soutiens pédagogiques d'inspecteurs, alors que 20 % de ceux du privé ont eu à être gratifiés desdits services ou soutiens. Les taux d'enseignants des deux catégories d'écoles sont comparables quand il s'agit de l'intervention des directeurs.

Tableau XVII : Votre école dispose-t-elle d'infrastructures pour la pratique de l'EPS ?

Réponses \ Ecoles	Privées		Publiques	
	Nombre	%	Nombre	%
Oui	15	53,57	19	43,18
Non	12	42,86	23	52,27
Abstention(s)	01	03,57	02	04,54
Total	28	100%	44	100%

Analyse et commentaire

Plus de la moitié des enseignants du privé affirme avoir à leur disposition des infrastructures, alors que seuls les deux cinquième de ceux du public disent en disposer.

Tableau XVIII : Votre école dispose-t-elle de matériels pour l'enseignement de l'EPS ?

Réponses \ Ecoles	Privées		Publiques	
	Nombre	%	Nombre	%
Oui	17	60,72	19	43,18
Non	10	35,71	22	50
Abstention(s)	01	03,57	03	06,82
Total	28	100%	44	100%

Analyse et commentaire

Dans ce tableau, nous avons constaté qu'un peu plus de la moitié (60,72%) des enseignants interrogés dans le privé affirment que leurs établissements disposent du matériel (ballons, plots, dossards, cordes, etc.), alors que 43,18% de ceux du public déclarent en disposer.

Tableau XIX : Disposez – vous d’une documentation en EPS ?

Ecoles Réponses	Privées		Publiques	
	Nombre	%	Nombre	%
Oui	17	60,72	26	59,09
Non	10	35,71	17	38,64
Abstention (s)	01	03,57	01	02,27
Total	28	100%	44	100%

Analyse et commentaire

Dans les deux secteurs, un peu plus de la moitié (60,72%) des enseignants du privé contre 59,09 du public possèdent une documentation en E.PS. Dès lors une minorité 35,71% et 38,64% respectivement pour les deux secteurs n’en dispose pas.

Tableau XX 1: Pensez-vous que l’EPS devrait figurer parmi les disciplines retenues pour les compositions et les examens de fin de cycle élémentaire et / ou pour le passage en classe supérieure ? Si oui ou non, pourquoi ?

Ecoles Réponses	Privées		Publiques	
	Nombre	%	Nombre	%
Oui	25	89,29	41	93,18
Non	02	07,14	03	06,82
Abstention	01	03,57	00	00
Total	28	100%	44	100%

Analyse et commentaire

Plus de 89,29% et 93,18% des enseignants respectivement interrogés dans les établissements publics et privés affirment que l’EPS devrait être évaluée pour les compositions et les examens de fin de cycle élémentaire et / ou pour le passage en classe supérieure.

Tableau XX 2 : Raisons de la prise en compte de l'EPS dans les examens et compositions.

Raisons	Ecoles		Privées		Publiques	
	N	%	N	%	N	%
Elle doit être évaluée comme toute autre discipline	12	46,15	21	51,22		
Elle aide à la réussite scolaire	03	11,54	0	00		
Pour une meilleure considération de celle-ci	06	23,08	07	17,07		
Elle favorise le développement physique et mental	04	15,38	11	26,83		
Détecter les futurs talents	00	00	02	04,88		
Abstention(s)	01	03,85	00	00		
Total	26	100%	41	100%		

Analyse et commentaire

Dans ce tableau, il ressort que dans le public, la majorité (51,22%) des enseignants interrogés donnent comme raison principale le fait qu'elle soit une discipline comme les autres. La deuxième raison évoquée avec 26,83% est liée au fait qu'elle favorise le développement physique et mental. Et 17,07% et 04,88% donnent respectivement comme raison une meilleure considération de celle-ci et la possibilité de détecter les futurs talents.

Dans le privé, les répondants ne se sont pas prononcés sur la possibilité de détecter les talents. Cependant 02 et 03 de nos répondants successivement dans le privé et le public ne se sont pas prononcés sur aucune des réponses, ce qui explique les totaux de 26 répondants au lieu de 28 dans le privé et 41 répondants au lieu de 44 dans le public.

Tableau XX 3 : Raisons de la non- prise en compte de l'E.P.S dans les examens et compositions.

Raisons	Ecoles		Privées		Publiques	
	N	%	N	%	N	%
Manque d'infrastructure et matériel	00	00	00	00	00	00
Tout le monde n'est pas apte pour le faire.	01	50	01	50	01	33,33
Manque de formation des enseignants.	01	50	00	00	00	00
C'est une pratique libre	00	00	00	00	02	66,67
Total	02	100%	03	100%	03	100%

Analyse et commentaire

Il ressort de ce tableau que parmi nos répondants du privé, 02 enseignants affirment que l'E.P.S ne doit pas être retenue pour les examens et compositions. Parmi les raisons évoquées pour cela, la moitié incrimine l'inaptitude des élèves, et l'autre moitié le manque de formation des enseignants. Dans le public, nos répondants se répartissent de manière inégale, car le tiers (33,33%) souligne le fait que tout le monde n'est pas apte, et les deux tiers restants (66,67%) parlent d'une pratique libre.

CHAPITRE III :

DISCUSSION DES RESULTATS

CHAPITRE III : DISCUSSION DES RESULTATS

Les réponses à nos questions nous ont permis de dire que l'E.P.S peut obtenir sa place à l'élémentaire non seulement grâce à son importance pour le développement global de la personnalité de l'enfant, mais aussi et surtout par le fait qu'elle procure à celui-ci la santé. Comme la plupart des disciplines scolaires dites intellectuelle, l'E.P.S. occupe une place primordiale dans la mesure où elle participe au développement physique, intellectuel, à la santé et à la socialisation, alors que loisir et épanouissement sont relégués au second plan. L'un des buts de l'école, c'est d'apporter aux enfants des connaissances nécessaires dans ce monde sans se faire manipuler.

Notre discussion s'articulera autour de quatre axes principaux que sont : la situation de l'enseignement de l'E.P.S les deux secteurs privé et public sous forme comparée, les difficultés que rencontrent cette discipline, la place qu'on lui accorde dans l'enseignement élémentaire sans oublier la situation du sport scolaire et universitaire.

III.1 : La situation de l'EPS dans l'enseignement primaire au niveau des deux secteurs (public et privé)

Cette situation se perçoit par rapport aux difficultés que rencontre l'E.P.S. dans les deux secteurs. Parmi celles-ci, nous pouvons citer, la non conformité de la pratique par rapport aux textes qui la régissent, le manque d'infrastructures et de matériel didactique, le manque de formation de base des enseignants, le non-respect des textes officiels de la part de certains enseignants et la faiblesse de son coefficient. Mais nous pouvons signaler que ces difficultés sont rencontrées plus dans le public que dans celui du privé (cf. tableaux XI, XVII et XVIII)

III.2 : Les difficultés qui se posent à l'enseignement de l'EPS

D'après les résultats trouvés (cf. tableaux III et IV), nous constatons que les enseignants du public sont plus nombreux à connaître les textes qui régissent l'EPS. Ce sont eux aussi qui sont les plus nombreux à détenir les textes. Cela montre que ces enseignants s'intéressent plus que ceux du secteur privé à la matière. Cela, est lié au fait qu'au tableau n° VI, l'on note que c'est dans le public que la pratique de l'EPS est plus conforme aux textes officiels qui la régissent. Ceci pourrait vouloir dire que c'est

dans ce secteur que l'EPS est enseignée de manière plus rigoureuse au point de vue de la démarche qui fonde sa pratique. Une telle conformité est parfois limitée par un ensemble de problèmes. C'est ainsi que dans ce même tableau, les deux raisons principales qui expliquent la non conformité de la pratique de l'EPS à l'école primaire par rapport aux textes qui la réglementent sont non seulement liées au manque d'infrastructures sportives, mais aussi à celui de la négligence de la matière. Par rapport au tableau n° XX, les principales difficultés qui se posent à l'enseignement de cette discipline sont les mêmes citées plus haut au tableau n° VI (manque de formation, effectif pléthorique) mais c'est dans le public que cela se voit le plus. A cela s'ajoute le manque de temps évoqué dans ce secteur. Ceci pourrait confirmer le fait que l'enseignement de l'EPS est beaucoup plus problématique dans le secteur public que dans celui privé. Ce constat est aussi confirmé par les résultats du tableau n°VIII qui, après analyse, nous permettent de dire que l'enseignement de l'éducation physique semble plus effectif dans le privé que dans le public. A priori, les résultats des tableaux XVII et XVIII nous montrent que les conditions de pratique de l'EPS sont beaucoup plus favorables dans l'enseignement privé que dans celui du public. Néanmoins, au plan de la documentation pédagogique, les écoles privées sont en légère avance (cf. tableau XIX).

III.3 : La place accordée à l'EPS dans l'enseignement élémentaire.

Cette place accordée à l'E.P.S est ici confirmée au tableau n°XII qui nous montre qu'il existe une réelle prise en compte de la matière dans l'emploi du temps à l'école primaire dans les deux secteurs. Cela se voit plus dans le secteur public. Ceci confirme que, même si dès fois sa pratique est irrégulière dans les deux secteurs (cf. tableau VIII), elle trouve néanmoins son importance dans le système scolaire notamment à l'école primaire. L'unanimité de cette importance justifie la place fondamentale qu'occupe cette discipline à la vue de sa quintessence dans l'éducation de base de l'enfant. A cela s'ajoute les raisons que sont la santé, et le développement intellectuel et physique (cf. tableaux XIII). Au tableau n° XIV, la majorité des enseignants des secteurs privé et public est consciente des avantages et du caractère obligatoire de l'EPS à l'école. Celle-ci doit avoir aussi sa place à l'élémentaire parce qu'étant uniquement une matière comme toutes les autres dites « intellectuelles ». A ce propos les résultats du tableau n° XX nous montrent que la majorité de nos répondants estiment qu'elle doit être évaluée comme toute autre discipline mais aussi pour le développement

physique et mental qu'elle favorise et pour sa meilleure considération dans le système éducatif sénégalais et plus particulièrement à l'élémentaire.

Néanmoins, même si quelque part dans le questionnaire, notre population semble lui reconnaître une importance et une valeur éducative, la situation réelle de sa pratique dans les deux secteurs prouve de façon évidente qu'elle est sous-estimée, voire négligée. Les raisons qui peuvent expliquer une telle situation relèvent des difficultés suivantes :

- la faiblesse de son coefficient qui n'encourage pas les enseignants à lui accorder une importance ;
- la réticence dès fois notée chez les enseignants à dispenser les cours d'EPS parce que tout simplement n'étant pas candidat au C.A.P., ni formés et n'ayant pas de moyens pédagogiques. (cf. tableau XIV) ;
- le non- respect des méthodes (PCME) de la part de certains enseignants ;

III.4 : La situation du sport scolaire et universitaire

« L'U.A.S.S.U. a pour mission de participer à l'impulsion puissante d'une politique d'animation, de modification et d'éclosion des jeunes talents sportifs. De plus, cette association est devenue, par la force des choses, un centre d'intérêt de premier ordre parce que perçu à raison comme un lieu privilégié de la jeunesse avec tous effets induits positifs au plan politique, sportif, éducatif, économique et social ». Source : Faye, P.M. [8] in Mémoire de maitrise STAPS, INSEPS-UCAD, 2009.

Nous pouvons dire que cette fédération à caractère pluridisciplinaire a atteint son objectif vue le fort taux de participation des élèves aux compétitions qu'elle organise (92,86%) dans le privé et (97,73%) dans le public. En effet, le faible taux de non-participation des élèves s'explique par le manque d'encadrement et d'information dans le privé, et le manque de motivation de ces élèves dans les deux secteurs.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

1- Conclusion

L'objectif général de notre étude était de faire une analyse sur les problèmes que rencontre l'Education Physique et Sportive et les difficultés de sa pratique dans les établissements élémentaires privés et publics du département de Mbour.

En effet, notre étude nous a permis de déceler la place accordée à cette discipline et l'ensemble des difficultés qui freinent sa bonne marche dans les différents établissements élémentaires privés et publics du département de Mbour. Après avoir évoqué son objectif d'une manière générale et ses finalités, nous avons utilisé une méthodologie basée sur un questionnaire. Et celui-ci a été mis à la disposition de l'ensemble de notre population d'étude et les résultats obtenus ont été récapitulés dans des tableaux. Les résultats obtenus après analyse nous ont permis de connaître, d'une part, la situation et les difficultés que rencontrent l'Education Physique et Sportive dans les deux niveaux d'enseignement et, d'autre part, la crise qu'elle traverse dans sa pratique aussi bien dans le privé que dans le public. Mais ce constat est beaucoup plus apparent dans le second secteur cité où les moyens pédagogiques font largement défaut (absence ou manque criard d'infrastructures et de matériel pédagogique). Face à ces problèmes qui entravent sa pratique, s'ajoutent d'autres difficultés comme le manque de formation des enseignants et la faiblesse de son coefficient qui pourrait nuire son existence, voire sa considération ou sa place dans le système éducatif sénégalais.

Malgré les difficultés qu'elle rencontre, on lui accorde une place d'une importance capitale dans l'institution scolaire, dans la mesure où l'éducation physique et sportive vise à former un citoyen cultivé, lucide, physiquement et socialement éduqué. En effet on ne saurait parler d'une éducation complète ou d'un épanouissement complet d'un individu si la dimension physique est ignorée ou négligée. Aujourd'hui nul ne peut contester les bienfaits de l'éducation physique sur tous les plans (physique, mental, médical, sociologique par exemple), parce qu'elle favorise les qualités motrices, psychologiques, physiologiques de l'enfant pour en faire un individu sociable.

C'est compte tenu de ces difficultés, mais également de l'ensemble des objectifs visés par l'éducation physique, que des perspectives vont être dégagées pour la réalisation de ses finalités majeures.

Ainsi, nous tenons à signaler que cette étude, loin d'être un travail exhaustif, ne constitue que l'ébauche d'une question d'éducation au plan national que nous souhaitons voire d'autres étudiants approfondir par des travaux plus rationnels et

pointilleux afin de d'apporter une contribution à la résolution de nombreuses difficultés que nous venons d'évoquer.

2- Perspectives

Pour une bonne prise en compte de l'E.P.S dans le système scolaire, nous envisageons des solutions grâce aux enquêtes et analyses faites et aux ouvrages consultés.

1. S'il est vrai que notre action pédagogique doit être guidée par les intérêts de l'enfant, il est aussi important que le cadre dans lequel s'exécute l'éducation physique soit adéquat et doté de matériels didactiques. A cet égard, l'on peut prendre un certain nombre de mesures qui consistent à :
 - doter beaucoup plus les établissements élémentaires d'infrastructures sportives ;
 - sécuriser les sites sportifs ;
 - renforcer le matériel didactique ;
 - fournir à toutes les écoles des aires de jeu dans l'enceinte et à des distances rapprochées ;
 - réfectionner les équipements détériorés.
2. Du point de vue pédagogique, le programme envisagé sera centré sur l'enfant que l'on veut former. Dès lors les principes d'élaboration devront s'inspirer d'une :
 - meilleure méthode qui s'adapte à l'enfant ;
 - utilisation des jeux traditionnels, et du matériel local pour construire une pédagogie proche de notre environnement socioculturel ;
 - cohérence entre objectifs, contenu, enseignement, apprentissage et évaluation.
3. Pour que l'EPS soit prise en compte à l'élémentaire, il va falloir :
 - apporter un soutien aux services pédagogiques pour les enseignants ;
 - évaluer l'E.P.S comme, toutes les autres disciplines d'enseignement ;
 - créer un corps d'inspecteurs pédagogique en éducation physique et sportive à la base ;
 - favoriser les animations sportives dans l'enseignement élémentaire ;
 - favoriser la formation pédagogique des instituteurs en EPS ;
 - créer un corps enseignant d'éducation physique à l'élémentaire ;

- faire de l'EPS une matière fondamentale (matière dominante) en augmentant son coefficient.
4. Pour l'amélioration de l'E.P.S à l'élémentaire, nous pouvons préconiser de :
- redynamiser les animations sportives et scolaires par un corps d'élite d'éducateurs sportifs (professeurs et étudiant à l'INSEPS) à l'élémentaire,
 - systématiser l'organisation du sport scolaire et universitaire,

Ces perspectives ne pourraient contribuer à gagner un pari pour le développement de l'EPS de l'élémentaire au second cycle que si le M.E.N mobilise autour de lui ceux qui pourraient apporter leur contribution à cette œuvre importante. Parmi ceux-là, nous pouvons citer le Ministère de la jeunesse et des sports, le Ministère de la santé publique et de l'action sociale, le Ministère de l'éducation nationale, l'ensemble des médias, les parents d'élèves et les élèves eux-mêmes, car l'ambition est de faire admettre que l'EPS est une discipline indispensable et fondamentale dans une formation soucieuse de l'équilibre de l'élève sur tous les plans.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

[1] Arnaud, P. : Les savoirs du corps, éducation physique et éducation intellectuelle dans le système scolaire français. Presses Universitaires de Lyon, 1983.

[2] Ballexerd, J. Dissertation sur l'éducation des enfants depuis leur naissance jusqu'à l'âge de la puberté, édition chez vallat-la-chapelle, libraire, paris, 1762.

[3] Cruise, B. : A quoi sert l'EPS ? Dossiers EPS, Ed R-EV, n°29, Paris, 1996.

[4] Desrosiers, P. et Toussignant, M. : EPS à l'école élémentaire, les Presses Universitaires de Laval, Québec, 1979.

[5] Faye, P. M. : L'enseignement de l'EPS dans les établissements élémentaires, publics et privés du département de Dakar : analyse et perspectives. Mémoire de maîtrise STAPS, INSEPS-UCAD, 2009.

[6] Les instructions officielles (IO) décret n° 79.1165 du 20 Décembre 1979 portant organisation de l'enseignement élémentaire.

[7] Lafon, R. : Vocabulaire de psychologie et de psychiatrie de l'enfant, PUF, 1979.

[8] Leboulch, J : L'éducation par le mouvement, édition ESF, 1971.

[9] Ministère de l'éducation nationale et de la recherche, direction de l'enseignement scolaire : l'EP à l'école : de la maternelle au CL, cycle1-cycle2-cycle3 ; édition Revue EPS, Octobre 2000.

[10] Seck, D. Les différents aspects de l'éducation physique et sportive ; Définition et classification des sports et des sportifs, 2010.

[11] Sèye, A. : Itinéraire du concept d'EP : cours d'histoire de l'EP 3 année, INSEPS, UCAD, 2010.

[12] Ulmann. J : De la gymnastique aux sports modernes, édition Revue, corrigée et augmentée d'un essai, Paris, 1989.

[13] Encyclopedia universalis : éd Hachette Edicef, 1995.

ANNEXES

ANNEXE

Ce présent questionnaire est destiné à la confection d'un mémoire de maîtrise en sciences et techniques de l'activité physique et du sport, portant sur l'enseignement de l'éducation physique et sportive dans les établissements élémentaires, publics et privés du département de Mbour.

Tout en garantissant un anonymat à vos réponses, nous vous remercions d'avance de votre précieuse collaboration

Ecole :

Age :ans

Sexe : M F

Cours tenus : Nombre d'élèves :

Directeur : Maître :

1) connaissez-vous les textes règlementant la pratique de l'EPS à l'école primaire ?

Oui Non

Si oui en disposez-vous ?

.....

2) Avez-vous reçu une formation de base pour l'enseignement de l'EPS ?

Oui Non

3) Selon vous la pratique de l'EPS est-elle dans votre établissement conformément aux textes officiels qui régissent ?

Oui Non

Sinon pourquoi ?

.....

4) Vos élèves aiment-ils l'éducation physique ?

Oui Non

5) Vos élèves pratiquent-ils l'EPS

Oui Non

5) Sinon pourquoi ?

.....

6) Quelles méthodes utilisez-vous dans votre classe ?

.....

7) Votre école participe-t-elle aux compétitions organisées par l'Union des Associations Sportives et Scolaires et Universitaires (UASSU) ?

Oui Non

Sinon pourquoi ?

.....

8) quelles sont les difficultés qui peuvent se poser pour l'enseignement de l'EPS dans votre école ?

.....

9) Disposez-vous dans votre école d'une planification mensuelle et annuelle pour l'enseignement de l'EPS ?

Oui Non

Justifiez votre réponse.

.....

10) selon vous l'EPS est-elle importante en tant que discipline enseignée à l'école ?

Oui Non

Pourquoi ?

.....

11) Dispensez-vous actuellement des cours (leçon) dans votre école ?

Oui Non

Justifiez votre réponse

.....

12) Depuis que vous enseignez, avez-vous déjà bénéficié de services ou soutiens pédagogiques d'une personne ressource ?

Oui Non

Si oui, laquelle ?

- Inspecteur

- Conseiller pédagogique

- Directeur d'école

- Autres à préciser.....

13) Votre école dispose-t-elle d'infrastructures pour la pratique de l'EPS ?

Oui Non

Si oui, lesquelles :

.....

14) Votre école dispose-t-elle de matériels pour l'enseignement de l'EPS ?

Oui Non

Si oui, lequel ou lesquels :

.....

15) Disposez-vous d'une documentation (guide, manuel, livre, etc.) pour l'enseignement de l'EPS ?

Oui Non

Si oui, lequel ou lesquels :

.....

16) pensez-vous que l'EPS devrait figurer parmi les disciplines retenues pour les compositions et les examens de fin de cycle élémentaires et/ou pour le passage en classe supérieure ?

Oui

Non

Si oui, pourquoi ?

.....

Sinon, pourquoi ?

.....